

SECURITE ET INFRASTRUCTURES, **Deux primats pour le développement* d'Haïti**

Le retard de développement déjà accusé est déjà considérable et beaucoup d'espoirs sont déjà tués. Le pays se retrouve depuis plusieurs années, le pays le moins développé du continent américain. Le problème est que cette situation économique risque de perdurer, si au moins ces deux conditions parmi d'autres ne sont pas réunies : la sécurité et les infrastructures. En réalité, ces deux conditions entravent le développement du pays à la fois de l'intérieur en tuant les initiatives que de l'extérieur en décourageant les investissements étrangers. En 2004 et en 2006, les rapports de Transparency International ont établi qu'Haïti était le champion des pays corrompus du monde. On comprend donc pourquoi l'insécurité y bat son plein.

Sécurité :

La sécurité se définit comme l'état d'esprit d'une personne qui se sent tranquille et confiante . C'est le sentiment, bien ou mal fondé, d'être à l'abri de tout danger et risque ; il associe calme, confiance, quiétude, sérénité, tranquillité, assurance, sûreté. Nous abordons la sécurité sous deux dimensions : la sécurité des personnes et la sécurité des biens. L'intégrité physique des personnes est fondamentale et inaliénable. Ensuite, il y a le respect de la propriété des biens des personnes.

En l'absence d'un certain niveau acceptable de sécurité, les initiatives économiques ne peuvent se faire correctement. La sécurité doit être de l'ordre du service public. C'est-à-dire qu'elle doit être garantie à chaque citoyen (national ou étranger séjournant dans le pays). La sécurité est liée à la situation politique, sociale mais aussi et surtout économique. En général, on parle de sécurité nationale, de sécurité civile, de sécurité intérieure, de sécurité sanitaire, de sécurité judiciaire, de sécurité économique, de sécurité industrielle, de sécurité financière, de sécurité des transports, de sécurité au travail, de sécurité des systèmes d'informations, de sécurité privée, etc. La sécurité économique pourrait être définie comme « l'ensemble des mesures visant à garantir un environnement économique sûr, équitable et dynamique, propice aux innovations, aux investissements intérieurs et étrangers et à une croissance soutenue, ce qui assure à la population un niveau de vie élevé et en progression constante » (wikipedia.fr). On voit tout de suite que la sécurité est liée à un certain niveau infrastructurel.

Infrastructures

En philosophie, l'infrastructure est un concept développé par Karl Marx qui s'articule avec celui de superstructure. Il s'agit d'un ensemble d'éléments structureaux interconnectés qui fournissent le cadre pour supporter la totalité de la structure. Cette dernière étant globalement la façon dont les éléments participants d'un système sont organisés entre eux. Dans la réalité, et dans son utilisation économique, le concept d'infrastructure se rapporte à une structure physique. Celle-ci concerne plusieurs domaines. Dans le cadre d'une logique de développement économique, nous pouvons hiérarchiser (bien qu'imparfaitement mais selon une certaine logique) ces types d'infrastructures.

Il y a d'abord les infrastructures scolaires qui permettent d'assurer l'éducation avant tout. Il y a ensuite, les infrastructures médicales permettant d'instituer avec l'éducation le capital humain. Le développement économique (notamment l'endo-développement) est impossible sans les infrastructures économiques (transports, communication, télécommunication, etc.). Mais les infrastructures judiciaires permettant de limiter la corruption sont cruciales pour le développement impulsé par l'apport de capitaux étrangers. A ces infrastructures, on peut ajouter aussi les infrastructures carcérales – ordinairement peu considérées par les analystes – elles sont utiles pour sortir au moins momentanément de la société les fauteurs de troubles (troublemakers).

Des infrastructures éducatives aux infrastructures carcérales, on pourrait citer des types indéfiniment. Mais l'important est de souligner le rôle de tous ces éléments dans le processus de développement. Il convient de savoir aussi par où commencer, en matière de politique économique. Par exemple, en Haïti, on a plutôt l'impression que les habitants ont l'envie d'une vie meilleure et le souci de mettre en œuvre des activités économiques rentables. Autrement dit, l'Haïtien n'apparaît pas comme un paresseux attendant uniquement l'assistance. Ce sont les opportunités de s'en sortir qui font défaut. Par ailleurs, les individus porteurs d'innovations sont souvent la cible d'actes de malveillance et d'insécurité. Aussi beaucoup d'espoirs sont tués.

Ces deux conditions primordiales que sont la sécurité et les infrastructures (quelle que soit la façon dont les définit) sont nécessaires pour le développement du pays à la fois par les efforts des nationaux du pays (investissements locaux) que par l'apport d'investissements directs étrangers.

*L'auteur est doctorant en sciences économiques (économie institutionnelle & économie du développement).